

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00483

TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN SHUNT SUR LE GIRATOIRE DE RATARIEUX SUR LA COMMUNE DE SAINT-PRIEST-EN-JAREZ - MODIFICATION DU MARCHE DE TRAVAUX N° 2016 VO 247 ENTREPRISE ROGER MARTIN RHONE ALPES, POUR LA REALISATION DE TRAVAUX COMPLEMENTAIRES ET VALIDATION DU BORDEREAU DE PRIX NOUVEAUX

Le Bureau communautaire a été convoqué le 10 novembre 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 45

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 46

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Gérard MANET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD

Membres titulaires absents excusés :

M. Paul CELLE, M. Marc CHAVANNE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Yves LECOQC

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 29 novembre 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20161018-D20160048310-DE

DATE D'AFFICHAGE :20161129

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 NOVEMBRE 2016

TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN SHUNT SUR LE GIRATOIRE DE RATARIEUX SUR LA COMMUNE DE SAINT-PRIEST-EN-JAREZ - MODIFICATION DU MARCHE DE TRAVAUX N° 2016 VO 247 ENTREPRISE ROGER MARTIN RHONE ALPES, POUR LA REALISATION DE TRAVAUX COMPLEMENTAIRES ET VALIDATION DU BORDEREAU DE PRIX NOUVEAUX

Par décision n° 2016.503 du 18 juillet 2016, un marché de travaux d'aménagement d'un shunt au giratoire Ratarieux à Saint-Priest en Jarez n° 2016 VO 247 a été attribué à l'entreprise ROGER MARTIN RHONE ALPES, pour un montant global de 189 810,30 € HT, soit 227 772,36 € TTC.

1. Justification :

Le projet s'inscrivait dans un partenariat avec le Conseil Départemental qui devait modifier la régulation du carrefour de RD 501/RD 1082 afin de favoriser l'écoulement des flux. Le Département ne semble plus procéder à cette opération dans un délai proche. Afin de ne pas risquer d'impacter le fonctionnement des aménagements en cours, il est nécessaire d'adapter le projet à cette nouvelle situation.

Les travaux complémentaires objet de la présente modification de contrat, concernent ainsi la prolongation de deux files de circulation à la sortie Nord du shunt pour augmenter le stockage en amont des feux tricolores du carrefour RD 501/RD 1082.

Par ailleurs, Il peut être retenu que le changement de prestataire présenterait un inconvénient majeur et entraînerait une augmentation substantielle des coûts pour Saint-Etienne Métropole, comme démontré ci-dessous :

- En termes de délai :
 - o une autre entreprise ne pourrait être retenue qu'après une nouvelle consultation, ce qui induit un report de réalisation à minima de quatre mois,
 - o impossibilité de réalisation de ces travaux complémentaires dans la continuité du chantier actuel et avant la fin de chantier imposée fin novembre 2016 avant la période des fêtes de fin d'année, période supportant une forte augmentation de trafic dans cette zone commerciale dense.

- En termes de coût : surcoût important pour la remise en place de l'ensemble du chantier et de ses installations, puis pour son repli en fin de travaux.

- En termes de concertation, d'information et d'organisation avec les acteurs locaux : nécessité de reprendre l'ensemble des démarches correspondantes pour prise en compte des impacts de circulation sur le fonctionnement de tous les commerces et établissements hospitaliers locaux, particulièrement significatifs pour l'hôpital Nord directement concerné pour ses accès parking (visiteurs et personnels) et le fonctionnement des services d'urgence.

Cette modification de marché conclu sur le fondement de l'article 139 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 comprend de même la réalisation d'un escalier d'accès direct aux commerces dans la continuité des passages piétons nouvellement créés.

2. Incidence sur les marchés de travaux :

Ces prestations complémentaires consistent principalement en des travaux de rabotage des enrobés existants, de pose de bordures et de réfection d'enrobés. S'y ajoutent de travaux de marquage horizontal et de mise en place d'une importante signalisation et protection de chantier car ces travaux sont à exécuter en milieu de chaussée, avec de la circulation automobile maintenue de part et d'autre de la zone de chantier.

Les prix nouveaux négociés et convenus, correspondent à des prestations rendues nécessaires pour adaptation technique et temporelle des conditions d'exécution du chantier.

Le montant de cette modification du marché correspondant s'élève à 43 145,99 € HT, soit 51 775,18 € TTC.

Libellé des prestations	Montant HT	Montant TTC
Montant initial du marché toutes tranches n° 2016 VO 247	189 810,30 €	227 772,36 €
Modification du contrat n° 1 Tranche ferme	43 145,99 €	51 775,18 €
Nouveau montant	232 956,29 €	279 547,54 €

L'augmentation du marché correspondant, s'élève à 22 % du montant total du marché soit en deçà du seuil défini à l'article 140 du décret précité .

- Ces prestations complémentaires et l'avancement de chantier nécessitent l'intégration de dix prix nouveaux dans le bordereau des prix unitaires :

N°	Désignation	Unité	Montant € HT
PN 1	Réalisation sondages complémentaires pour étude prolongations des deux files de circulation	U	500,00
PN 2	Démolition revêtement ilot (béton) en conditions particulières	F	3 430,20
PN 3	Signalisation, marquages et sécurisation du chantier et panneaux de chantier sur plots béton	F	4 968,50
PN 4	Signalisation horizontale définitive prolongement deux voies	F	3 069,49
PN 5	Fourniture et pose balises type J11	U	90,00
PN 6	Réalisation d'un escalier accès commerces y compris main courante et démolition préalable de l'existant	U	2 850,00

PN 7	Prestations de marquages complémentaires vers entrée parking CHU	F	1 400,00
PN 8	Bande d'éveil de vigilance thermocollées largeur 60 cm	M	64,20
PN 9	Bande d'éveil de vigilance thermocollées largeur 42 cm	M	50,00
PN 10	Constat d'huissier	F	900,00

3. Incidence sur les délais contractuels :

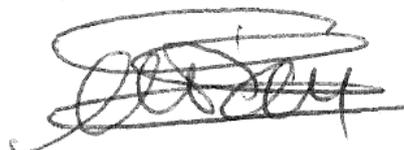
Ces travaux complémentaires seront réalisés dans le cadre du planning général d'opération.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- approuve la modification du marché n°2016VO247,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les pièces actant cette modification n° 1 du marché de travaux n° 2016 VO 247 concernant l'aménagement de la route du Mont sur la commune de Saint-Priest-en-Jarez, attribué à l'entreprise ROGER MARTIN Rhône-Alpes.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU